

Barème des cultures 2016/2017

IMPORTANT

Veillez joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier de déclaration de dégâts le Registre Parcelaire Graphique (RPG) (dossier PAC)

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des barèmes sont réévalués tous les ans

Typologie de la culture	Prix en € au quintal
Avoine noire	13€
Betterave	2,20€
Betterave à sucre	2,63€
Blé	13,80€
Colza d'hiver	33,50€
Féveroles	18,90€
Lin	27€
Maïs ensilage	2,70€
Maïs Grain	10,40€
Orge d'hiver	12,20€
Pois	19,40€
Prairies permanentes	11,20€
Orge de printemps	17,30€
Triticale	12€
Pomme de terre	Sur contrat ou facture

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE
LA SEINE-MARITIME
Maison de la Chasse et de la Nature
Route de l'étang
76890 Belleville en Caux

Merci de nous faire parvenir OBLIGATOIREMENT votre facture ou votre contrat pour les cultures spécifiques (pommes de terre, choux, salades, carottes ...)

Barème des remises en état 2016/2017

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des modalités de remise en état sont réévalués tous les ans

Modalité de la remise en état	Prix en € à l'hectare
Charrue	109,50€
Herse de prairie	55,70€
Herse légère 2 passages croisés	72,80€
Herse rotative ou alternative + semoir	104,50€
Remise en état manuelle	18,80€/heure
Rotovator	76,80€
Rouleau	30,30€
Semence	160,30€
Semence certifiée de céréales	110,90€
Semence certifiée de maïs	195,80€
Semence certifiée de pois	215,70€
Semence certifiée de colza	107,30€
Semoir	55,70€
Semoir à semis direct	63,60€
Traitement	41€

